



OFFRE D'EMPLOI 24-31-24
2^E AFFICHAGE
TECHNICIENS-NES EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
AFFICHAGE EXTERNE

Le Centre de services scolaire Harricana désire combler des postes réguliers à temps partiel et à temps complet de nature cyclique de techniciens-nes en éducation spécialisée aux écoles suivantes :

#1 École de Berry	20 heures par semaine
#2 École de Landrienne	28 heures par semaine
#3 École de Landrienne	35 heures par semaine
#4 École de Launay-Trécesson	25 heures par semaine
#5 École secondaire d'Amos	28 heures par semaine
#6 École secondaire d'Amos	28 heures par semaine
#7 École secondaire d'Amos	28 heures par semaine
#8 École secondaire d'Amos	30 heures par semaine
#9 École secondaire d'Amos	30 heures par semaine
#10 École secondaire d'Amos	30 heures par semaine
#11 École secondaire d'Amos	30 heures par semaine
#12 École secondaire d'Amos	32 heures par semaine
#13 École secondaire d'Amos	32 heures par semaine
#14 École secondaire d'Amos	32 heures par semaine
#15 École Sacré-Cœur/St-Viateur	32 heures par semaine
#16 École Sacré-Cœur/St-Viateur	32 heures par semaine
#17 École Sacré-Cœur/St-Viateur	32 heures par semaine
#18 École Sacré-Cœur/St-Viateur	32 heures par semaine
#19 École Sacré-Cœur/St-Viateur	32 heures par semaine
#20 École Sacré-Cœur/St-Viateur	32 heures par semaine
#21 École Sainte-Thérèse	30 heures par semaine
#22 École Sainte-Thérèse	30 heures par semaine
#23 École Sainte-Thérèse	32 heures par semaine
#24 École St-Félix/St-Dominique	25 heures par semaine
#25 École St-Félix/St-Dominique	32 heures par semaine
#26 École St-Joseph	28 heures par semaine
#27 École St-Marc/La Corne	28 heures par semaine
#28 École St-Marc/La Corne	32 heures par semaine

NATURE DU TRAVAIL

La personne aura, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Participer à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention ;
- Sélectionner des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élaborer son plan d'action et appliquer ces mesures ;
- Évaluer l'atteinte des objectifs et participer à l'évaluation du plan ;

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT L'EXERCICE DES RESPONSABILITES SUIVANTES :

- Élaborer, organiser et animer des activités éducatives ou de soutien pédagogique, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres ;
- Choisir, préparer et, au besoin, voir à l'adaptation ou à la fabrication du matériel nécessaire à ces activités ;
- Collaborer à la détermination et à la réalisation d'autres activités éducatives telles que l'organisation et la supervision de stages en milieu de travail ;
- Procurer une relation d'aide ;
- Accompagner les élèves dans leur démarche de modification de comportement.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience ou certificat de qualification

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

HORAIRE DE TRAVAIL

#1 École de Berry	7h30 à 14h50
#2 École de Landrienne	8h05 à 15h00
#3 École de Landrienne	7h35 à 15h35
#4 École de Launay-Trécession	7h50 à 15h25
#5 École secondaire d'Amos	9h15 à 15h50
#6 École secondaire d'Amos	9h10 à 15h55
#7 École secondaire d'Amos	9h10 à 15h55
#8 École secondaire d'Amos	9h00 à 16h00
#9 École secondaire d'Amos	9h00 à 16h00
#10 École secondaire d'Amos	9h00 à 16h00
#11 École secondaire d'Amos	9h00 à 16h00
#12 École secondaire d'Amos	8h10 à 14h50
#13 École secondaire d'Amos	8h30 à 16h00
#14 École secondaire d'Amos	8h10 à 14h50
#15 École Sacré-Cœur/St-Viateur	8h15 à 15h50
#16 École Sacré-Cœur/St-Viateur	8h30 à 16h00
#17 École Sacré-Cœur/St-Viateur	8h50 à 16h20
#18 École Sacré-Cœur/St-Viateur	8h30 à 16h00
#19 École Sacré-Cœur/St-Viateur	8h20 à 16h30
#20 École Sacré-Cœur/St-Viateur	8h00 à 15h30
#21 École Sainte-Thérèse	8h40 à 15h15
#22 École Sainte-Thérèse	8h40 à 15h15
#23 École Sainte-Thérèse	8h00 à 15h00
#24 École St-Félix/St-Dominique	8h30 à 15h50
#25 École St-Félix/St-Dominique	8h20 à 16h30
#26 École St-Joseph	8h10 à 15h00
#27 École St-Marc/La Corne	7h45 à 15h10
#28 École St-Marc/La Corne	8h30 à 15h50

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le taux horaire varie entre 24,78 \$ et 35,67 \$ selon expérience et qualifications.
- Un régime de retraite à prestations déterminées est également offert.

Autres avantages :

- 16 journées chômées et payées par année ;
- Conciliation travail-famille-études ;
- Valorisation du développement professionnel ;
- Milieux à dimension humaine.

ENTREE EN FONCTION

Mai 2024

Le candidat devra se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné des documents attestant de votre formation (photocopies de diplômes, relevés de notes et cartes de compétences) **au plus tard le 16 mai 2024 à 16 h** à :

Offre d'emploi 24-31-24

Service des ressources humaines

Centre de services scolaire Harricana

341, rue Principale Nord

Amos (Québec) J9T 2L8

Par courriel : recrutement@cssh.gouv.qc.ca

Amos, le 26 avril 2024

N.B. Pour la réception de curriculum vitae par courriel, un accusé de réception vous sera transmis. Dans le cas contraire, veuillez communiquer avec le Service des ressources humaines.

Le Centre de services scolaire Harricana applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.